

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA DEMANDE

Veillez lire le texte qui suit avec soin et fournir tous les renseignements demandés. Les demandes incomplètes seront rejetées.

1. Admissibilité

Les candidats doivent œuvrer dans des établissements qui ont des programmes de formation déjà bien établis et qui sont dotés des ressources appropriées pour offrir à la fois une formation clinique et de recherche dans le domaine de la dystonie, incluant l'utilisation de la toxine botulique de type A dont l'utilisation est approuvée au Canada.

Le candidat doit avoir dans l'établissement un mentor qui possède une expertise dans le domaine de la dystonie et qui développera pour le boursier un plan de mentorat qui inclura la recherche. Pour être admissible, un établissement doit fournir des renseignements sur le milieu de formation, le programme de cours, les ressources disponibles et l'exposition prévue aux personnes atteintes de dystonie.

2. Le candidat doit fournir ce qui suit :

- **La page couverture de la demande.**
- **Le plan de mentorat** qui doit contenir des renseignements sur le programme de cours de formation de l'établissement, les ressources disponibles et l'exposition prévue aux personnes atteintes de dystonie. Ce plan devrait être accompagné d'une lettre du mentor précisant les détails de son soutien et de son engagement.
- **Le curriculum vitae du candidat.** Maximum de cinq (5) pages.
- **Le curriculum vitae du mentor.** Maximum de cinq (5) pages.
- **La lettre de motivation du candidat.** Décrivez vos champs d'intérêt et réalisations professionnels, ainsi que vos projets d'avenir. Maximum de deux (2) pages.
- **Lettres de recommandation.** Deux (2) lettres de recommandation provenant des personnes suivantes :

Le directeur du programme de résidence du candidat.
Une lettre d'un membre du corps professoral ou d'un médecin avec lequel le candidat a travaillé.
- **Renseignements sur le budget.** Indiquez la façon dont les fonds seront utilisés. Le montant maximum de cette bourse est de 50 000 \$ par année pour deux (2) ans. Aucun coût indirect institutionnel n'est autorisé. Si d'autres fonds doivent s'ajouter à la bourse de la FRMD Canada, cela doit être clairement indiqué et motivé.
- **Les modalités du programme de bourse de formation clinique et de recherche de la FRMD Canada signées par le candidat et son établissement.**

Veillez transmettre la demande complète par courriel à :

Stefanie Ince
stefanieince@dystoniacanada.org
416-488-6974

**DATE DE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES :
le 21 décembre 2018**



PROGRAMME DE BOURSE DE FORMATION CLINIQUE ET DE RECHERCHE PAGE COUVERTURE DE LA DEMANDE

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

Nom

Adresse

Ville Province Code postal

Courriel Téléphone

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Nom

Adresse

Ville Province Code postal

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA DEMANDE

Les éléments suivants doivent être inclus, à défaut de quoi la demande sera jugée incomplète :

- √ Renseignements sur le budget
- √ Plan de mentorat
- √ Lettres de recommandation (2)
- √ CV du candidat
- √ CV du mentor
- √ Lettre de motivation et Modalités signées (voir document joint)

En signant le présent formulaire, je certifie que les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, complets et exacts et je comprends que tout renseignement faux ou manquant peut me rendre inadmissible à la présente bourse de formation.

Signature du candidat

Date

